

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE (AAPC)
Marché public de Maîtrise d'Œuvre

COMMUNE DE MATOUR - Place de l'Église - 71520 Matour

Mode de passation : Procédure adaptée en application des articles L2123-1 et L1111-4, du Livre IV de la Deuxième partie, et de l'article R2113-4 du Code de la Commande Publique.

Objet du marché : RENOVATION-EXTENSION DE L'ÉCOLE MATERNELLE

Principal code CPV :71000000-8 Services d'architecture, services de construction, services d'ingénierie et services d'inspection

Marché comprenant 2 tranches

Conditions de participation : Conditions détaillées au règlement de la consultation

Durée estimée du marché : 17 mois

Retrait des dossiers : Téléchargeable sur la plateforme <https://www.e-marchespublics.com>
Les documents de la consultation sont disponibles gratuitement en accès direct et non restreint sur le profil d'acheteur sous la référence : **702436**
Toutes les communications et tous les échanges d'informations sont effectués via la plateforme

Modalités de remise des plis : Remise des plis par voie électronique uniquement :

Seules les réponses électroniques sont autorisées, sur la plateforme <https://www.e-marchespublics.com> dans les conditions précisées au règlement de la consultation.

Caractère obligatoire ou facultatif de la signature électronique : facultatif.

La signature des documents de la candidature et de l'offre par les candidats n'est pas exigée par l'acheteur, seul l'attributaire devra signer les pièces en fin de procédure.

En répondant à la consultation, les candidats acceptent les conditions de celle-ci. Même non signées, sa candidature et son offre l'engagent juridiquement, pour la durée prévue dans les documents de la consultation.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de la consultation.

Une négociation pourra être engagée avec les candidats des trois offres les mieux classées. Elle pourra faire l'objet d'une audition et pourra porter sur tous les éléments de l'offre.

Procédure de recours : tribunal Administratif de Dijon accessible par le site www.telerecours.fr ou par courriel : greffe.ta-dijon@juradm.fr

Date limite réception des offres : Vendredi 3 avril 2020 12H00

Date d'envoi de la publication : 06/03/2020